



SOINS BUCCO-DENTAIRES CHEZ UN PATIENT PRESENTANT UN SYNDROME DE LOWE

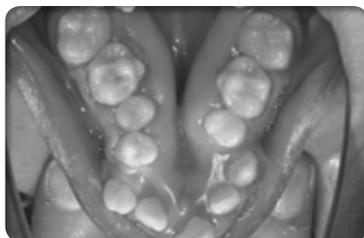
POURQUOI ?

Dans les premières années de vie d'un enfant atteint d'un syndrome de Lowe, on pourrait croire que les soins bucco-dentaires ne sont pas des plus urgents face aux autres priorités médicales. Cependant, il est important de ne pas négliger ce domaine car certaines pathologies ont des conséquences dommageables pour leur développement futur.

Nous savons maintenant qu'une majorité des enfants atteints du syndrome de Lowe ont des malpositions dentaires plus fréquentes associées à des difficultés d'éruption, des palais trop étroits, voire de possibles kystes. Des caries et des gingivites sont également rencontrées.

Ces différents problèmes peuvent engendrer une difficulté évidente de mastication et donc d'alimentation, fonctions indispensables à leur croissance et à leur métabolisme déjà en souffrance. De plus, ceci peut avoir des répercussions sur l'apprentissage de la parole et/ou de la prononciation. Enfin, le préjudice esthétique et psychologique doit être pris en compte.

Raisons pour lesquelles il est important de prendre des mesures de prise en charge dès le plus jeune âge.



Jeunes adultes n'ayant pas eu de traitement

ASL

Association française du
Syndrome de Lowe

Voici un aperçu des principales recommandations de prise en charge bucco-dentaire et maxillaire chez l'enfant et l'adolescent atteint du syndrome de Lowe. Les objectifs prioritaires sont la prévention et l'interception précoces des pathologies des dents, des gencives, et des mâchoires. Ces recommandations sont bien sûr à adapter à chaque patient.

Entre 18 et 24 mois



- ▶ Première visite : contrôle de l'éruption des dents temporaires, familiarisation de l'enfant avec l'environnement dentaire.
- ▶ Conseils de prévention: brossage, dentifrice, fluor...

À 3 ans



- ▶ Premier bilan complet : denture temporaire, articulé dentaire, forme du palais, évaluation de la fonction masticatrice, de l'hygiène bucco-dentaire et de l'état des gencives.
- ▶ Prévention : fluor, brossage...
- ▶ Suivi annuel.

À 6 ans



- ▶ Radiographie panoramique (indispensable)
- ▶ Bilan orthodontique.
- ▶ En cas de palais étroit, traitement orthodontique possible visant à élargir le palais pour favoriser l'éruption des dents permanentes en bonne position.
- ▶ Prévention au niveau des premières molaires permanentes (par ex scellement des sillons).
- ▶ Visites de contrôle une fois par an.

NDATIONS

Si l'enfant ne coopère pas, il est conseillé de le soigner sous sédation, voire sous anesthésie générale. La sédation consiste en l'administration d'anxiolytiques soit par inhalation soit par voie rectale, orale, ou intraveineuse



À 12 ans

- ▶ Radiographie panoramique
- ▶ Bilan de l'évolution de la denture permanente (dents incluses ?)
- ▶ Bilan orthodontique
- ▶ Prévention (hygiène bucco-dentaire)
- ▶ Traitement chirurgical par disjonction palatine possible (indication au cas par cas)
- ▶ Prévenir les récurrences avec contention orthodontique
- ▶ Suivi annuel : atteinte carieuse et gingivale



- ▶ Radiographie panoramique (en fonction de l'indication)
- ▶ Bilans identiques qu'à l'âge de 12 ans
- ▶ Recherche de dents incluses (dents de sagesse)

À 16 ans

Entre 18 et 21 ans

- ▶ Bilans et suivi identiques qu'à l'âge de 12 et 16 ans.



ASL

Association française du
Syndrome de Lowe

Pour en savoir plus sur l'Association française du syndrome de Lowe,

visitez notre site : www.syndrome-lowe.org

et retrouvez-nous sur Facebook

Une page grand public et un groupe réservé aux familles



**Pour bénéficier d'une prise en charge
bucco-dentaire adaptée et au plus proche de
chez vous, nous vous proposons de contacter :**



Pr Marie-Cécile MANIÈRE

Centre de Référence pour les
Manifestations bucco-dentaires
Des Maladies Rares
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

maniere.marie-cecile@chru-strasbourg.fr

Tél : 03 88 11 69 10 ou 03 88 11 69 39

(Secrétariat : lundi et mardi)

Association française du Syndrome de Lowe

Chez M. Philippe FERRER - 9 impasse des Fleurs - 34680 St Georges d'Orques - Tél. 04 67 04 49 74 - Email : contact@syndrome-lowe.org
Association loi 1901 reconnue de bienfaisance créée en 1994 - Enregistrée en Préfecture de l'Hérault
RNA n° W931002919 - Siret : 517 653 515 00026 - NAF : 9499Z
Membre de Alliance Maladies Rares, Solhand Maladies Rares, ANPEA, CLAPEAHA

Pour vos dons : IBAN : FR36 2004 1010 1304 5561 3D03 433 - BIC : PSSTFRPPREN

